



LIEU DE LA FORMATION

POLE SANTE SOCIAL
LYCÉE ALFRED KASTLER
AVENUE DE L UNIVERSITÉ
33402 TALENCE CEDEX
05 56 04 65 30
OU
IN SITU

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur
sanitaire et social (encadrement,
soignants, agents) en
Établissements de soins, EHPAD,
CCAS, Crèches, haltes garderies,
Ecoles (collectifs des ATSEM),
Association d'aides à domicile et
de services à la personne
(Prestataire et Mandataire)

PRÉ-REQUIS

Titulaire de la certification PRAP
Remarque: le Maintien et
Actualisation des Compétences
(MAC) est obligatoire au
maximum tous les 2 ans

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

programmation à la demande

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des
compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maintenir ses compétences à se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise et à mener un travail pragmatique de prévention au sein d'une structure ayant pour objectif de réduire les risques liés à l'activité physique (notamment les TMS liés aux opérations manuelles)
- Permettre aux participants de réactualiser ou de renforcer leurs compétences en matière de connaissance et d'analyse des risques physiques dans leur environnement professionnel
- Poursuivre une démarche de prévention en s'appuyant sur les participants en tant qu'acteurs (travail concret sur des pistes d'amélioration).

CONTENU DE LA FORMATION

Echange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants
Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail
Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle
Actualisation et échanges autour des situations pratiques de travail des participants
Situations pratiques de mobilisation, prise en compte du potentiel du/de la patient (e) ou résident (e) dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficacité

CONDITIONS DE FORMATION

Groupe de 10 stagiaires maximum par session

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette formation permet de valider les certifications suivantes :

- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP - sanitaire et social (certification reconnue par l'INRS)

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur Moniteur PRAP habilité et certifié par l'INRS

Le plus de cette formation:

une formation qui relance la dynamique d'action concernant la réduction des risques physiques grâce aux acteurs PRAP2S formés et présents dans l'entreprise.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Aurélien PINAQUY
Assistante de formation
aurelie.pinaquy@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 32
06 83 81 92 81

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Marilyn LOUPIEN
Conseillère en Formation
Continue
marilyns.loupien@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 32 64 14 85